L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 27 FEVRIER 1890. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Dormet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 27 FEVRIER 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Le nettoyage à la Nouvelle-Orléans.

La Nouvelle-Orléans se trouve dans une étrange situation—en l'an de grâce 1890, à la fin de ce fameux dix-neuvième siècle, qui s'intitule le siècle des lumières, et se vante d'avoir doté le monde de tant de réformes économiques et hygiéniques. Elle est entourée de dangers de tous les côtés, menacée de noyades sans savoir combien de désastres. Le fleuve peut, à chaque instant, renverser les levées qui devraient le maintenir en respect, mais n'ont ni la hauteur, ni la solidité nécessaires pour remplir leurs fonctions. L'hiver actuel n'existe que de nom; aucun froid n'est venu purifier l'air, si tuer, dans le sol, les germes des maladies infectieuses, et la ville est dans un état repoussant de malpropreté. La saleté est telle—nous le savons si bien et nous en sommes si honteux—qu'il y a quinze jours, alors qu'il s'agissait de donner un coup de balai général, quelqu'un s'est, tout-à-coup, écrié: "Prenez garde, voici les fêtes du Carnaval; ajournons notre nettoyage de deux ou trois semaines; il ne faut pas que les étrangers voient remuer les monceaux d'ordures qui forment une croûte épaisse au-dessus de nos pavés, là où nous avons des pavés, et élèvent, d'un bon demi-pied, le niveau de nos ruisseaux. Cachons cela le mieux possible: nous laverons ensuite notre linge sale en famille." La réflexion était si juste, tout le monde l'a si bien comprie, que l'on s'est tu, d'un commun accord; que personne, pendant la période des fêtes, n'a soufflé mot des travaux à accomplir, du nettoyage à faire. Il est inutile, pourtant, de nous bercer d'illusions à l'endroit de nos visiteurs; de s'imaginer qu'ils ne se sont aperçus de rien. Ils n'avaient ni le nez optique, ni le nez *olfactif* parfaitement; ils ont vu, ils ont senti, mais ils n'ont rien dit. Que voulez vous? Il faut être poli envers des gens qui, à cela près, vous reçoivent cordialement, magnifiquement. La semaine—tout le monde en convient—a été charmante! et puis, quel beau ciel! Quel brillant soleil! Quelle tiède atmosphère! Et tout cela, en plein hiver, au milieu du mois le plus mauvaise, quand il n'est pas le plus rigoureux de l'année.

Faisons, franchement, l'aveu de nos fautes. Certes, nous avons beaucoup à nous plaindre de nos administrations locales et autres. Elles ont toutes à se frapper la poitrine. Mais sommes-nous, nous-mêmes, exempts de reproches? Avons-nous pris, chacun de notre côté, les précautions nécessaires? Ne nous sommes-nous pas, trop fréquemment, soustraits aux devoirs que nous imposaient certains règlements, et n'avons-nous pas contribué, considérablement, à réduire ces règlements à l'état de lettre morte?

Avons nous exercé, à l'égard de nos autorités, une vigilance suffisante pour les forcer à exercer convenablement leurs fonctions? Avons-nous réclamé assez haut, assez souvent, devant le Congrès, pour lui rappeler qu'il y a, quelque part, un fleuve qui, baignant une vingtaine d'Etats, appartient à ce titre, à la nation, qui doit en prendre soin, et une Vallée qui rapporte à la République des milliards de revenus, qui nourrit la moitié de ses habitants, en habille les deux tiers, et qu'il ne peut l'exposer à des catastrophes périodiques, qui l'empêchent de se développer et de rendre au pays tous les services dont elle est capable?

N'est-ce pas un peu le cas de nous appliquer ce mot si triste, mais si juste: "tout peuple n'a que le gouvernement qu'il mérite?" Mais trêve de remontrances; ce n'est pas au moment où nous nous noyons qu'il faut nous faire la semonce. Puisqu'ici, à la Nlle-Orléans, et, au moins, pour le moment, on daigne nous prêter la perche, saisissons la; c'est le seul moyen de ne pas couler à fond.

Le jour du grand coup de balai approche. La besogne est, évidemment, au-dessus des forces de l'administration; elle n'a ni le matériel nécessaire entre les mains, ni les fonds indispensables dans ses coffres. Aidons-la de toutes nos forces; donnons lui l'appui dont elle a besoin—ceux qui ont de l'argent dans leurs coffres, par leurs souscriptions; ceux qui ont un matériel, par leurs contributions de nature; ceux enfin qui n'ont ni l'un ni l'autre, en se conformant, tout au moins, religieusement, aux ordonnances de notre édilité.

On ne peut qu'approuver l'ordonnance du maire et en lettre aux juges chargés de punir les contraventions à ces règlements, dictés par le bon sens et la science hygiénique. La ville court, à cette heure, un grand danger. Si la situation actuelle se prolonge, tout nous fait prévoir de graves maladies qui se déclareront dès les premières chaleurs. Il s'agit d'éviter ce désastre; on le peut, en se conformant strictement aux prescriptions des ordonnances, que chacun connaît. Trois sortes d'inspecteurs sont chargés de veiller à ce que chaque propriétaire ou locataire de maison obéisse à la loi; qu'ils fassent consciencieusement leur devoir; qu'ils poursuivent, sans pitié, tous les délinquants. Il y a des amendes pour cela; qu'on les applique. Que l'on traduise les coupables devant le recorder, et que celui-ci soit inexorable; qu'il rende sa sentence sans hésitation, sans préférence aucune, sans considération de personne; que, surtout, le paiement de l'amende soit exigé, et, qu'ainsi pour toutes, la loi devienne une vérité. Il y va de la santé de nos familles, de notre santé à nous-mêmes, du salut de tous; de la bonne renommée, de l'avenir de la Nouvelle-Orléans.

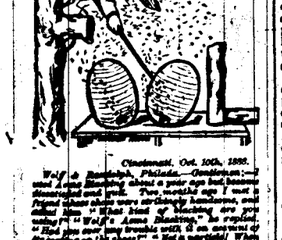

Cincinnati, Oct. 10th, 1888.

Wolff & Randolph, Philada. Gentlemen:—I used Anna Blending about a year ago and because discontinued and took Two months ago I used it again and when my wife saw my hair darkening, said what has "What kind of blacking are you using?" "Wolff's Anna Blacking," he replied. "Had I to wear my trouble with it on account of the blacking on the shoes?" "Not a penny!" When I bought the first bottle there were two, I only used the Blacking and polished them. "Why didn't I wear them?" I thought I bought a bottle right then and there, took the "finger off" the cork of bottle, followed those directions and colored. "What is Fair I ask?" Anna Blacking to all you shoes for it. ? ? ?

(Use Anna Blacking for Men, Women and Children.)

LOUISIANE.

Le Louisiana Planter and Sugar Manufacturer, Nouvelle-Orléans, du 22 février:

Depuis le printemps de 1876, la canne n'a jamais été aussi avancée qu'elle l'est aujourd'hui.

Dans cette année, il y a eu une légère gelée, le 1er et le 2 février, une gelée plus forte, le 17 mars, et les cannes ont été tuées jusqu'à fleur de terre.

La récolte a été bonne; elle a atteint le chiffre de 169,000 boucauts—25,000 boucauts de plus que l'année précédente, bien que les gelées, pendant trois jours, en décembre, aient fait beaucoup de mal à ce qui restait dans les champs.

Cette fois-ci, la canne ne s'est pas repoussé un seul instant; la pousse a toujours été active. Le plant d'automne s'est trouvé mieux couvert qu'en 1878, à cause de la longue sécheresse. De là vient qu'elle n'a pu paraître de bonne heure. Quant aux souches, grâce à la merveilleuse saison dont elles ont joui, cette année, elles ont été plus précoces. Les cannes plantées, soit en automne, soit au printemps, bien que n'étant pas aussi avancées que les souches, sont saines et poussent bien. La sécheresse de l'hiver a empêché la pourriture humide qui, dans l'hiver de 1876, a fait tant de mal.

L'expérience, et les soins dont a été entourée la canne, cet hiver, lui ont permis d'échapper à la rouille sèche, qui a attaqué la semence, dans l'automne de 1877, et a réduit considérablement la récolte 1888.

Etant donné l'état de la canne, maintenant, et jugeant de son avenir par l'expérience des années qui viennent de s'écouler, on peut affirmer, d'avance, que la récolte de cette année marquera comme une des plus heureuses.

—Voici quelques chiffres statistiques qui donnent une juste idée des opérations qui ont eu lieu sur l'habitation Magnolia, propriété de l'ex-gouverneur Warmoth. Ces chiffres sont d'autant plus intéressants, que c'est la première fois que la diffusion se trouve mise en application sérieuse.

Poids total des cannes travaillées—tonnes	7,443,9
Poids total du 1er sucre—livres	1,107,117
Poids total du 2me sucre—livres	325,086
Poids total du 3me sucre—livres	154,000
Poids total de tous les sucres—livres	1,586,203
1er sucre, à la tonne de cannes—livres	148,73
2me sucre, à la tonne de cannes—livres	43,67
3me sucre, à la tonne de cannes—livres	20,69
Total du sucre à la tonne de cannes—livres	214,09
Poids total du charbon consommé pour toute la récolte—livres	2,039,295
Charbon consommé pour chaque mille livres—livres	1,285
Charbon consommé pour les mille livres de sucre, barils de 180 livres	7,14

—Voici maintenant le résultat de la récolte de la paroisse Iberville, en 1889:

Nous en avons déjà publié le tableau; nous n'y reviendrons pas. Nous nous bornons à en donner le grand total, qui n'avait pas encore été fait: il est de 27,903 boucauts. Les paroisses Iberville, Assomption et Ascension semblent être les trois qui doivent marcher, désormais, au premier rang, pour le rendement du sucre. Il en résulte un fait, à peu près universellement admis et mis en relief, dernièrement, par M. Henry McCall: c'est que *le drainage est d'une absolue nécessité*. Ce sont, en effet, les trois paroisses les mieux drainées de l'Etat.

—LETTRE DE LA PAROISSE ASCENSION:

Depuis mon dernier rapport, nous avons eu une autre pluie, puis le temps a été véritablement printanier. Une fois, le thermomètre est tombé à 42 degrés, mais cette exception mise à part, le mercure a flotté entre 50 et 78 degrés, pendant la semaine. Les partisans du progrès, qui s'étaient hâtés de planter, se sont plaints de ce que les pluies, en tassant le sol, ont formé une croûte, à la surface, nécessité des travaux supplémentaires. Cela prouve qu'il ne faut jamais trop se hâter. Ceux qui sont trop pressés deviennent, quelquefois, sans le vouloir, des retardataires.

Le plant de printemps va très bien et pousse rapidement. Celui d'automne, ainsi que les souches, est, maintenant, à l'abri de tout danger. On remue la terre autour de toutes les tiges naissantes; partout, on arrache les mauvaises herbes.

On n'a pas encore semé le maïs, bien qu'on ait commencé sur deux de nos plus grandes propriétés—Belle Alliance et Evan Hall—mais on ne sait quels en seront les résultats.

Le fleuve est, à présent, stationnaire; il a baissé de trois pouces, seulement, depuis la semaine dernière.

La nouvelle levée, à Smoke Bend, au-dessous de Souvenir, propriété de M. Léon Godchaux, avait commencé à céder, jeudi de la semaine passée, sous l'influence d'un vent violent de l'Est. MM. les frères McCall, Richard McCall, J. K. Tucker, de New Hope, et S. H. Breaux, d'Ascension, se sont mis immédiatement à l'œuvre et ont fait cesser leur danger. On est allé chercher, dans les marécages, une grande quantité de saules, et on répara immédiatement la brèche. Sur Souvenir, il y a, aussi, un commencement de crevasse, mais il s'y trouve une vieille levée solide, qui protège la nouvelle; personne ne s'en émeut.

Les marais d'Ascension sont parfaitement à sec. Le chemin de fer Texas Pacific a envoyé une forte équipe d'hommes, derrière New Hope, les sont occupés à combler le terrain, suivant l'ordre de la cour.

Donaldsonville donne des signes évidents de progrès; on construit des trottoirs en briques, partout, et l'on vient d'y signer un contrat pour la bonification de Waterworks. Le maire Pugh et son conseil veulent laisser un bon souvenir de leur administration.

Les planteurs d'Ascension sont enchantés d'apprendre que ceux de Jalourche vont monter un club comme le leur. Tout cela ne peut qu'être utile au pays.

—LETTRE DE LA PAROISSE LAFOURCHE:

Le niveau du bayou est si élevé, que toutes les opérations des semailles et, surtout les réparations aux sucreries, en sont plus ou moins affectées.

La pression est telle, qu'il faut s'attendre à une crevasse, quelque part. Le danger est encore augmenté par le passage des steamboats qui doublent la violence de cette pression sur les levées. Un planteur, habitant tout près de Lockport, me disait, aujourd'hui, que sur toute la route, le chemin est bonneux. Cela provient de ce que les steamboats, en déplaçant, violemment, l'eau, la forcent à passer au dessus des levées. Le *E. W. Cole*, spécialement, produit ce malheureux effet, parce que c'est le plus grand des bateaux qui font le service du bayou.

Une crevasse s'est déclarée au-dessous du "Cut off," sur la ferme de Pierre Bourgeois. Quoique les eaux aient pénétré sur les terres, par une brèche de 90 pieds, le bayou n'a pas baissé le moins du monde, ni en cet endroit, ni au-dessous. Nous sommes décidément condamnés à avoir une crevasse, au-dessous du "Cut off," tous les ans, au moment de la crue.

Un planteur m'a affirmé qu'il a mis en assez bon état que possible les levées, dans ses environs, et qu'il y a amassé tout le matériel nécessaire pour pouvoir courir au secours de tout endroit menacé ou entamé, à la première nouvelle. Il s'est aperçu que l'on perdait péniblement beaucoup de temps, dans les préparatifs, en pareil cas.

On considère la sécheresse actuelle comme un bienfait. S'il avait beaucoup plu, les levées seraient été saturées d'eau et n'auraient pas pu résister aux pressions de la crue.

Les pommes de terre sont en bon état, mais elles ont été retardées par les froids que nous avons maintenant.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 22 février:

Cette semaine, le temps a été aussi chaud qu'en juin, et le vent a soufflé avec autant de force qu'en mars, excepté hier, toutefois, où il a fait très froid.

—Ici, on trouve partout des preuves de progrès; partout, on bâtit. Les travaux marchent rapidement au Cottage Claiborne. Le tablier des deux grandes bâtisses est posé, et les peintres ont commencé leur besogne. Les vastes cheminées dont chacune contient huit foyers, ont été construites par M. D. B. Kimble, de Covington. Ce sont de véritables merveilles de maçonnerie.

—Les citoyens de Mandeville, Lewisburg et Madisonville, ont adressé une pétition au maître-général des postes, pour lui demander l'expédition des lettres par bateaux à vapeur. Ils en tireraient, sans aucun doute, un grand avantage; ils recevraient leur malle, au moins 12 heures plus tôt que maintenant.

Tout cela n'empêche pas les routes actuelles de la malle d'être maintenues. Aujourd'hui, une lettre partie, de Covington, pour Mandeville, doit aller, d'abord, à la Nouvelle-Orléans, et de là, revenir, par le Lac, dans la localité en question. C'est un grave inconvénient et une perte de temps considérable.

Le *Protéclor*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 22 février:

Une nouvelle culture se propage à Pointe-à-la-Hache, cette année. Un grand nombre de propriétaires ont planté des boutures d'orangers aigres. Ils semblent être persuadés, enfin, que l'oranger peut devenir d'un excellent rapport, s'il est bien cultivé. Les arbres à fruits doux doivent être greffés sur des orangers aigres, pour deux raisons:

1. Le drainage qui est nécessairement, imparfait, à cause de la culture du riz.

2. L'expérience qui prouve que les arbres écusonnés produisent plus vite que les autres.

Nous avons vu des arbres à fruits résister, dans la partie de la Louisiane que nous habitons, aux hivers les plus rigoureux; nous voulons parler des orangers aigres. Les racines de ces derniers sont aussi plus dures, et les insectes ne s'y attachent pas.

On peut affirmer le contraire pour l'orange douce. Celles des arbres greffés portent, au bout de deux et trois ans; il faut aux autres de sept à huit ans.

—Jeudi dernier, 13, il y a eu une série de crevasses qui se sont déclarées à Ste-Sophie; elles étaient au nombre de sept et variaient de 50 à 100 pieds de largeur. Les eaux pénétrant à travers les brèches, ont inondé la localité et submergé la voie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Golfe. Vendredi, il était impossible aux trains d'aller plus loin.

La compagnie a envoyé, sur le champ, des travailleurs et du matériel sur les lieux, sous la direction de M. John Riley, l'inspecteur de la voie. Vendredi, une partie des brèches étaient comblées.

Les autres ont été fermées par les propriétaires des environs.

On craint que les jardins de Ste-Sophie n'aient beaucoup souffert de ces brèches, et que la récolte des oignons ne soit perdue.

Le Rénovateur des Cheveux du Hall fournit le principe nutritif qui alimente et supporte la chevelure.

Les habitations à bon marché, en France.

Un très grand nombre de personnes s'étaient rendues, le 2 février, à l'hôtel Continental, Paris, pour assister à la première réunion organisée par les fondateurs de la Société française des habitations à bon marché. Sur l'estrade, se trouvaient MM. Jules Simon, Jules Siegfried, Georges Picot, Charles Robert, de Heredia, le docteur Rochard, et dans la salle, parmi les adhérents ou les futures adhérents de l'œuvre philanthropique de M. Siegfried, on rencontrait MM. Steeg, Auguste Lalance, Aynard, Meunier, Menod, Trélat, de Vogüé, Cacheux, etc.

M. Jules Simon, qui présidait, a tout d'abord, donné la parole à M. Siegfried pour exposer le but de la Société française des habitations à bon marché. Ce but, nos lecteurs le connaissent. C'est de vulgariser les résultats obtenus, depuis près de quarante ans, par les créateurs des maisons ouvrières.

M. Siegfried a rappelé l'œuvre de la Société mulhousienne des habitations ouvrières qui, à l'aide d'un capital de 350,000 francs auquel on faisait rapporter un intérêt de 4 0|0, a construit plus de 1,200 maisons bénéficiées, pour la plupart, à leurs locataires au moyen d'une annuité. Cette annuité, qui s'élève à 8 0|0 de la valeur de l'immeuble, représente l'intérêt à 4 0|0 des sommes avancées par la Société, et l'amortissement, en vingt ans, de ces sommes. Ainsi, une maison de 3,000 francs peut, au moyen d'un loyer annuel de 240 francs, devenir, en vingt ans, la propriété de son locataire.

Le type de Mulhouse a été appliqué dans d'autres villes—au Havre, par exemple, où une société de construction, fondée par les Alsaciens émigrés, a construit, en moins de vingt ans, avec un capital de 2,000 fr., 140 maisons représentant une valeur de 600,000 fr.

Mais ce genre de construction ne convient pas partout. D'autres types sont préférables pour les villes où le terrain est cher. C'est pour permettre aux philanthropes de réaliser, le plus rapidement et dans les meilleures conditions possibles, leur désir de venir en aide aux masses laborieuses que la Société française a été créée. Elle se propose, comme l'indique l'article 1er de ses statuts, d'"encourager" dans toute la France, la construction; par les particuliers, les industriels ou les sociétés locales, de maisons salubres à bon marché, et propager les moyens propres à faciliter aux employés, artisans et ouvriers l'acquisition de leur habitation.

A cet effet, l'association se propose de mettre à la disposition des particuliers ou sociétés les plans, les modèles de statuts et beaux reconnus les meilleurs, ainsi que tous les documents et renseignements nécessaires.

"La société s'interdit toute opération d'achat de terrains ou de construction de maisons."

Ce dernier paragraphe est la caractéristique de l'œuvre.

L'association ne construira pas, elle-même, d'immeubles à bon marché. Elle ne veut en aucune façon être une société coopérative; c'est une institution d'encouragement, d'études et de propagande.

En terminant son intéressant exposé, M. Siegfried a fait appel aux bonnes volontés. Il a convié ses auditeurs à donner leur concours à la société française.

M. Georges Picot a traité ensuite l'importance des habitations à bon marché au point de vue de la morale sociale. "Que peut devenir la famille dans des réduits où s'entassent jusqu'à dix, douze et même quatorze personnes, vivant côte à côte, sur des matelats jetés à terre, et dans la promiscuité la plus dégradante, la plus avilissante? Quelle action peut avoir un tel "foyer domestique" sur l'esprit de ces malheureux? C'est une répulsion instinctive qui pousse les enfants dans la rue, le père et souvent la mère au cabaret! Et quand survient la maladie, si l'hôpital ne prend immédiatement l'infortuné, quelle existence pour les autres?"

Et M. Picot rappelait un mot topique du docteur Dumesnil: "Ce n'est pas de la vertu, mais bien de l'héroïsme que de ne pas contracter dans ces bouges la haine de l'humanité!" Paroles suggestives, qui montrent l'intérêt des "heureux du monde" à courir, par tous les moyens, à une œuvre qui, s'efforçant de donner aux malheureux un logement à la fois sain et bon marché, console, au plus haut degré, l'esprit de famille, et renforce, par conséquent, la moralité des populations pauvres.

"Quand on songe qu'il y a à Paris de 30 à 40,000 chambres uniques, qui, toutes, sont loin d'être habitées par des célibataires ou des ménages sans enfants, on voit—continue M. Picot—quel champ immense s'ouvre à l'initiative des sociétés de maisons à bon marché. Fort heureusement, l'heure des tâtonnements est passée. Pour les grandes villes comme Paris, les expériences faites à Rouen, à Lyon, à Marseille sont démonstratives. A Lyon, M. Aynard, aidé de quelques amis, a pu, avec le concours des caisses d'épargne, qui pour mis à sa disposition une part de leurs fonds de réserve, créer une société au capital de 1 million. 350 familles ont pu être placées dans des logements confortables et des conditions très avantageuses. Ces jours derniers, la société a doublé son capital, ce qui lui permettre de loger 700 familles. A Paris, la Société philanthropique, grâce aux dons de M. Michel Heine, a construit 2 maisons économiques habitées par 80 familles.

Le capital rapporte 4 0|0 net. Ce n'est donc pas de l'argent. Cette œuvre des habitations à bon marché est une œuvre d'économie sociale, qui ne peut que s'étendre indéfiniment si, en France, on trouve, comme en Angleterre, des personnes riches et généreuses qui ne reculeront devant aucun sacrifice pour favoriser la "reconstitution de la famille dans les classes laborieuses."

—Après M. Georges Picot, le docteur Jules Rochard est venu montrer que l'hygiène des villes était intéressée à la disparition des logements insalubres où vivent, pêle-mêle, les familles nombreuses. "C'est dans ces ghettos de la misère, que l'on appelle la cité des Kroumirs, le clos Marquat, la cité Philippe, la cité Dorée, que naissent les épidémies qui se répandent, en quelque jours, sur la ville de Paris tout entière. Consultez les cartes de mortalité dressées, chaque semaine, par le docteur Bertillon, et vous verrez que la diphtérie, la variole, toutes les maladies microbiennes, se concentrent, tout d'abord, dans ces centres malsains, d'où ils s'épandent, de proche en proche, sur toute la ville.

"Supprimez ces foyers d'infection, et vous diminuerez les chances de contagion pour le reste de la ville. C'est ainsi que, en 1884, Paris a pu échapper au choléra, grâce aux mesures énergiques qui ont été prises par le préfet de police, et qui ont consisté dans la désinfection radicale des logements où le mal avait éclaté. Les immeubles ont été purifiés, les vieilles bicoques ont été démolies ou incendiées, et le mal s'est trouvé enrayé, en peu de temps.

"Si l'on arrivait—conclut le docteur Rochard—à se débarrasser, dans les grandes agglomérations urbaines, de ces "terrains de culture des maladies épidémiques", l'hygiène générale s'en ressentirait forcément. Et, à ce point de vue, l'œuvre des habitations à bon marché est capitale: les résultats obtenus à Londres, par exemple, sont des plus encourageants.

"Quatre sociétés disposant de ressources s'élevant à plus de 120 millions, ont construit des immeubles dans lesquels sont logées 23,000 familles comprenant plus de 100,000 personnes. Or, on a constaté que, sur 10,000 familles—soit, apr 50,000 personnes—les décès annuels avaient diminué d'un millier, et que le nombre des malades avait décroûté de 10,000 à 5,000. Si l'on calcule les avantages matériels que la population ouvrière de Londres a obtenus, on trouve que la valeur des journées de travail conservées au commerce ou à l'industrie de la grande cité, dépasse, de beaucoup, l'intérêt des capitaux consacrés à l'édification des maisons salubres et à bon marché. Ce qui prouve encore une fois le caractère utilitaire de l'œuvre de la Société française."

—Après ces remarquables exposés, il ne restait plus grand'chose à dire, et la tâche d'un orateur eût été lourde, si l'orateur n'était été M. Jules Simon. L'allocution de l'auteur de l'*Ouvrière*, dont M. Siegfried avait rappelé la propagande active, il y a près de trente ans, a été chaleureusement applaudie.

M. Jules Simon a parlé de la dépopulation de la France: "Notre patrie souffre d'un mal connu, dit il: sa population décroît avec une persistance désespérante, tandis que celle des autres pays augmente sans cesse. Un étranger n'a-t-il pas dit, récemment, en plein Parlement: "Ne faites donc pas tant d'armements. En France, la natalité ne dépasse que de très peu le total de la mortalité; dans quelques années, le chiffre des décès l'emportera sur celui des naissances. Cessez d'accroître les charges de nos populations: *La France s'en ru.*"

Diminuer la vérité, ce serait faire preuve peut être de patriotisme, mais d'un faux patriotisme, car, en la cachant, on empêche de chercher le remède au mal; il faut, au contraire, la crier très haut. Nous ne sommes bonnes ou mauvaises, qu'on a données de la dégénérance de la population, il y en a une qui nous intéresse ici: c'est que le logement misérable, sordide, pousse l'ouvrier au cabaret, ce qui amène une dégénérescence de la race, et, par conséquent, une diminution de la natalité.

Après avoir appelé l'attention de tous sur les dangers que causent encore à la France les tendances regrettables à réduire le nombre des enfants dans la bourgeoisie, M. Jules Simon termine en disant, qu'il ne dépendait des cloques dont parlait le docteur Rochard, est une œuvre d'hygiène sociale. Il ne faut donc pas se donner des airs de bienfaiteur de l'humanité parce qu'on s'occupe d'améliorer le logement des ouvriers; c'est, en somme, de l'intérêt personnel bien entendu, car, en protégeant les malheureux contre l'influence de la maladie, on se protège soi-même."

La séance a été levée au milieu des applaudissements unanimes de l'assemblée.

La Société française des habitations à bon marché comprend des membres fondateurs versant une somme d'au moins 1,000 francs, et des membres titulaires dont la cotisation annuelle a été fixée à 20 francs.

RUFI.—Décédée, le mercredi 26 février, à huit heures et demie du soir, JULALIE FERRAIR, veuve de STEPHEN RUFI, native de Barcelone, Espagne, âgée de 77 ans. Les amis et connaissances sont invités à assister à son enterrement. Le convoi partira aujourd'hui 27 février, à quatre heures et demie P. M., de la maison mortuaire, 416 rue Bagatelle, entre Rempart et St-Claude.

De la part de la famille.

SOURIES.—Décédée, hier matin, mercredi, 26 février 1890, à 8 heures, à l'âge de 71 ans, Mme F. E. SOURIES, née Félicité Odile Fortier. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Fortier, Sarpy, Emile Dronet et Auguste Couturié, sont priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu jeudi, le 27 février 1890. Le convoi partira de la Cathédrale St-Louis, à 4 heures.

LASSALLE.—Décédé, hier après-midi, mercredi, 26 février 1890, à 1 heure et un quart, à l'âge de 33 ans, LOUIS A. LASSALLE. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Lassalle, Pullen, Lebec, Bistes, Hermaise, Tesso et Mandale, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue St-Louis, entre Rampart et Burgundy.

BACHEMIN.—Décédé, hier à 9 heures 30 minutes du matin, à l'âge de 42 ans, ZACH BACHEMIN. Les amis et connaissances des familles Bachemin, Jaune, E. Crevos et E. G. Darel sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures P. M. Le corps est exposé au No 284 rue St Pierre, près Claiborne.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre pour le repos de l'âme de M. ANATOLE COUSIN, Sr., sera célébré jeudi matin, à 7 heures, à l'Eglise Ste-Anne.

26fév—

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré samedi 1er mars, à 8 heures, à la Cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme de feu Dame MARIE C. DURRUTY. Les parents et amis sont invités à y assister.

25 fév—4f

TO-KALON
CAVE CALIFORNIENNE.
Vins rouges, Sauterne et Riesling.
Vins blancs.

Tokay, Angelica, Muscatelle, Black Berry Brandy, Porto, Sherry, Chablis et du Brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, venant directement du vignoble de
H. W. CRABB,
Oakville, comté Napa, Californie.
PUREETÉ ABSOLUE GARANTIE.
Fil. FORCHT,
21mars— 150 rue Royale, près St Pierre.

AVIS,

Je préviens mes amis et clients que j'ai loué une partie du magasin occupé par M. A. Duriez, 109 rue Canal, où j'ouvrirai temporairement le 1er mars et y resterai jusqu'à ce que mon magasin soit rebâti. Je prie mes nombreux amis de retenir leurs commandes qui me sont destinées jusqu'à cette date, alors que je serai à même de leur offrir un assortiment frais et prendrai les mêmes prises à les satisfaire comme auparavant.

Je prends aussi l'occasion de reconnaître les nombreuses expressions de sympathie de la part de nos amis qui, à mi grand point, m'ont soulagé de la grande inquiétude éprouvée dans mes infortunes. Fréquentes testes réclamations se soussigné. Tous ceux qui me doivent me feront une grande faveur en venant payer.

LEOPOLD LEVY,
Anciennement 127, maintenant 109 rue du Canal.
25 fév—6f

Avis.

Les personnes ayant des réclamations contre feu CHARLES DE RUYTER, sont priées de les présenter au bureau de DROLLA & AUGUSTIN, avocats, No 17 rue Carondelet.
25 fév—6f

Les Martyrs

Des maux de tête cherchent en vain un soulagement jusqu'à ce qu'ils aient commencé à faire usage de la Salsepareille d'Ayer. Alors ils regrettent les années de souffrances, qu'ils auraient pu éviter, s'ils avaient essayé ce remède plus tôt. Le mal était constitutionnel, non local; et jusqu'à ce que la Salsepareille d'Ayer eût effectué son travail, comme Altératif et Epurateur de Sang, ils étaient condamnés à souffrir.

La femme de Samuel Page, 21 Austin st., Lowell, Mass., était depuis longtemps, sujette à d'horribles maux de tête, résultat de désordres de l'estomac et du foie. Une guérison radicale a été accomplie par la Salsepareille d'Ayer.

Frank Roberts, 727 Washington st., Boston, dit qu'il avait autrefois de terribles maux de tête et que jusqu'à ce qu'il prît de la Salsepareille d'Ayer, il n'avait jamais trouvé aucune médecine qui pût lui donner un

Soulagement Permanent.

"Je souffrais de maux de tête, d'indigestion, de faiblesses, et étais à peine capable de me traîner dans la maison," écrit Mme. M. M. Lewis, de A st., Lowell, Mass." "La Salsepareille d'Ayer a accompli un merveilleux changement dans mon cas. Je me sens maintenant aussi bien portante et aussi forte que jamais."

Jonas German, Esq., de Lykins, Pa., écrit: "Chaque Printemps, pendant des années, j'ai souffert d'une manière affreuse de maux de tête, causés par l'impureté du sang et de la bile. Il me semblait, pendant des jours et des semaines que ma tête allait se fendre. Rien ne me soulageait jusqu'à ce que je prisse de la Salsepareille d'Ayer. Cette médecine m'a guéri complètement."

Quand Mme. Genevra Belanger, du No. 24 Bridge st., Springfield, Mass., commença à prendre de la Salsepareille d'Ayer, elle avait souffert depuis nombre d'années d'une affection grave des reins. Chaque Printemps, aussi, elle était affligée de maux de tête, de la perte d'appétit et d'indigestion. Une de ses amies la persuada de faire usage de la Salsepareille d'Ayer, laquelle lui profita merveilleusement. Sa santé est maintenant parfaite. Les Martyrs des maux de tête devraient essayer l'

Ayer's Sarsaparilla.

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Prix $1; six flacons, $5. Valant $6 le flacon.

DENTISTES.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transfères ses bureaux du No 110 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRES DAUPHINE.
A partir du 1er octobre 1889.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et venir faire exhiber ma Médaille pour travaux rencontrés supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

THE FIREMEN'S
INSURANCE COMPANY
OF NEW-ORLEANS.
(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.)
Bureau: No 49 rue du Camp.
QUINZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1889:

Primes reçues pour risques d'incendie		$ 86,007 46
Ajoutez: primes non expirées pour 1887	$21,907 61	
Sauvetage et profits et pertes	1,689 29	23,596 90
		$109,604 36
A déduire:		
Pertes par les incendies	$33 354 13	
Réassurances	7,502 40	
Primes remboursées	5,709 58	
Commission et courtage	3,346 29	
Dépenses, généraux, loyer, assurance et intérêt	16,156 49	
		66,078 00
		$43,518 36
Réservé pour pertes non ajustées		925 00
Intérêt payé le 1er juillet 1889		7,498 70
Intérêt et dividendes déclarés ce jour		11,332 54
Réservé pour primes non acquises pour 1889		20,006 67
Au fonds de réserve		3 777 45
		$43,528 36

ACTIF.

Billets d'actionné pour capital	$1,952 05
Prêts sur dépôts de titres (collatéral) et hypothécaires	166,287 02
Billets à recevoir	2,040 83
Propriétés foncières	15,000 00
Argent en banque et comptant	47,017 01
Primes en cours de collection	42,722 54
Meubles de bureau et accessoires	4,908 58
	$279,929 03

PASSIF.

Capital-actions	$150,000 00
Réservé pour pertes non échues	925 00
Réservé pour primes non acquises pour 1889	20,006 67
Intérêt et dividendes, fonds de réserve et surplus	108,997 36
	$279,929 03

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
Fait et signé sous serment ce dévant mot, ce 22e jour de janvier 1890.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 22 janvier, 1890.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt semestriel de CINQ POUR CENT ainsi qu'un dividende extra de DEUX ET DEMI POUR CENT.
I. N. MARKS, Président.
T. BRUDEHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.
H. H. BIERHORST, PETER BLAINE, T. PRUDHOMME, JNO. FITZPATRICK, C. TAYLOR GAUCHE, A. H. SEWARD, P. DOERE, A. M. ISAACSON, JACOB SCHORN, E. BLEINMAN, I. M. MARKS